

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 04 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de Décembre, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Souvigny à 17h30 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
CESSET	DIJOUX Nicole	NOYANT	PETIOT Yves FUSIL Frédéric*
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	BIDET Jacky* LECANTE Monique*
CHATILLON	VERHAEGHE Pierrick* PETIOT Ghislaine	SAULCET	
CONTIGNY	BERTRAND Patrick	ST SORNIN	BRUN Baptiste BECARD Muriel*
CRESSANGES	LACARIN M. Françoise	LE THEIL	ROBIN Lydie MELLOUX Olivier*
DEUX CHAISES		TREBAN	
LAFELINE	ROUDIER Bernard	TRONGET	DETERNES Alain
MEILLARD	ALLEAUME Frédéric	VERNEUIL	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
MONETAY S/ALLIER	FOVEAU Christine ARCHASSAL Didier		
MOULINS COMMUNAUTE			
MALLET Richard TOURRET Eric	CHERVIER Alain	BRECHIGNAC Héline PFEIFFER Stéphane	SAUZEDE Loïc
	DEGUELLE Alain	BELIEN Martine ERAUD Robert	DESPHILIPON Jocelyne

* Suppléant

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, M. MAITRE Alain, M. CLUZEL Damien, Mme VISINONI Stéphanie, M. RIBIER Julien, M. SIMON Yves, M. ALLIX Christian, M. GUESTON Jean-Pierre

Absents : M. BLANCHET François, M. LINDRON Marc-Anthony, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. BURLAUD Jean-Luc, M. ROCHE Philippe, M. RIBIER Sylvain, Mme CABANEL Claire, M. GUILLAUMIN Clément.

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

En exercice	54
Présents	35
Procurations	0
Votants	35
Pour	35
Contre	0
Abstention	0

DEL20251204060

Objet : Avenant 1 à la convention d'adhésion au service « Paie à façon du CDG 03 » à compter du 01-01-2026

M. le Président rappelle au Comité Syndical que le SEA adhère depuis le 1^{er} Janvier 2025 au service « paie à façon » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier pour la gestion des paies des agents de droit privé.

Cette mission facultative est d'aider les collectivités dans les différents travaux liés à la confection des paies par la mise en commun de moyens techniques

Dans sa séance du 20 Octobre 2025, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Allier a fixé les tarifs du service « paie à façon » à compter du 1^{er} Janvier 2026 comme suit :

- **Forfait démarrage du service : (payable une seule fois)**
 - **De 1 à 5 agents/élus : 150 €**
 - **De 6 à 10 agents : 200 €**
 - **De 11 à 20 agents : 250 €**
 - **21 à 50 agents : 400 €**
 - **51 agents et plus : 500 €**
- **Création de dossier individuel : 15 €**
- **14 € par bulletin de salaire édité (public et CEE)**
- **18 € par bulletin de salaire édité (privé)**

M. le Président rappelle au Comité Syndical que cette prestation concernera les agents de droit privé, soit actuellement 12 agents.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Accepte les nouveaux tarifs du service « paie à façon » à compter du 01/01/2026,**
- **Autorise M. le Président**

Pour extrait conforme,
Le Président,

A. DETERNES